



Régionale d'élevage

Thouarcé

6 et 7 septembre 2025



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

Présentation du Comité

Correspondance : 170 Route d'Yvoire 74140 Excenevex
Téléphone : 04.50.72.56.35
E-mail : parydaudet@free.fr clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Internet : www.clubfrancaiseurasier.fr/



Adhésions en ligne : <https://my.weezevent.com/adhesion-club-francais-de-leurasier>

Présidente d'honneur : Madame Chantal MÉRY

Présidente : Pary DAUVET

Vice-présidente : Véronique MICHEL

Secrétaire : Laetitia PINAULT

Secrétaire adjointe : Angélique Colas

Trésorière : Marine CANONNE

Membres du Comité :

Axelle BROUSSE
Dominique TURPIN
Elodie NOUGUIER
Vanessa STRIPPOLI

Calendrier des prochaines spéciales, régionales et nationale 2025 :

Spéciale de race :

Mignières le 15 Juin 2025 - CACS
Perronas le 22 Juin 2025 - CACS
Aurillac le 20 Juillet 2025 - CACS
Cavaillon le 7 Décembre 2025 - CACS
Nantes le 14 Décembre 2025 - CACIB

Régionale d'élevage :

Nationale d'élevage :

Saint Honoré Les Bains les 20 et 21 Septembre 2025

THOUARCÉ (49)

SALLE MULTISPORTS DU LAYON, ROUTE DE FAYE SUR LAYON, 49380 THOUARCÉ
06 & 07 SEPTEMBRE 2025

PROGRAMME :

Samedi 06/09

- 14h00 Cours de présentation aux expositions
 - 16h00 Passage des TAN (possibilité le dimanche)
 - 18H00 Apéritif et Barbecue
- (20€ - réservation à legendesderetz@gmail.com)

Dimanche 07/09

- 08h00 Ouverture du saloon (accueil des exposants)
 - 09h00 Début des jugements
- De 11h00 à 14h00 Dégustation de vins de la région
- 13h00 Pause déjeuner
- (Table Espagnole nous goûterons vos spécialités)
- 16h00 Ring d'Honneur
 - 18h00 Le shérif ferme le saloon



EXTRAIT DU RÈGLEMENT

JURY: MME BLANDINE ABADIE

ARRIVÉE ET JUGEMENTS

L'agès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8 heures. Les jugements commenceront à 9 heures précises et pourront être interrompus pour le déjeuner.

LOGEMENT

L'exposition se déroule sans cage.

SORTIE DES CHIENS

La sortie des chiens est libre, à l'exception des quatre premiers pour lesquels elle se fera dès la fin des jugements.

SERVICE VÉTÉRAIRE

Le service vétérinaire sera assuré par un ou plusieurs Docteurs Vétérinaires qui ont tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi, tant à l'entrée, qu'au cours de l'exposition. La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

TOILETTAGE

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

PRÉSENTATION

Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

Lors de la présentation du chien sur le ring, le « double Handling », est interdit. Personne ne peut, à l'extérieur du ring, appeler ou exciter le chien avec tout objet, sifflet ou autre gestualité. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consigner le motif sur son carnet de juge.

ANNULATION

En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagements ne seront pas remboursés intégralement, attendu que l'Association organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

PRÉSENTS

Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix, à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines Pour les juges, voir règlement des juges. Sont admis à l'exposition, tous les chiens, même ceux sans pedigree, de races reconnues figurant aux classifications établies par la SCC et la FCI. Les chiens de la 1^{re} catégorie ne sont pas admis.

Pour les chiens provenant de départements infestés ou de l'étranger, merci de fournir avec cet engagement la photocopie du certificat de vaccination antirabique.

Seront refusés :

a) Les engagements « au poteau » le jour de l'exposition, sauf les omissions ou erreurs d'information.

b) Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes, intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour les classes d'Affixe et Classe de Reproducteurs, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation. L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1^{er} chien est indiqué catalogue compris.

c) Pour les engagements en Classe d'Affixe et Classe de Reproducteurs, le droit d'engagement est fixé par l'organisateur pour un minimum 3 chiens engagés qui devront être préalablement inscrits dans une classe individuelle et en avoir acquitté le montant.

L'exposant imprimera son attestation d'engagement par Internet ou recevra de l'organisateur un accusé de réception ; ces documents doivent être présentés à l'entrée de l'exposition.

On considérera comme classes individuelles, les classes Intermédiaire, Ouverte, Jeune, Champion, Puppy, Baby et Vétéran.

ON PEUT ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRÈS :

CLASSE INTERMÉDIAIRE - Pour les chiens âgés de quinze à vingt-quatre mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé.

CLASSE OUVERTE - Pour les chiens âgés de quinze mois minimum. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé.

CLASSE BABY - 4 à 6 mois et à jour des vaccinations préconisées la date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Puppy » de race, du jour...

CLASSE PUPPY - 4 à 9 mois et à jour des vaccinations obligatoires la date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Puppy » de race, du jour...

CLASSE DE JEUNE - Pour tous les chiens âgés de 9 à 18 mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent.

CLASSE CHAMPION - Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI - et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois minimum. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le titre de Champion doit être homologué ou plus tard la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation.

CLASSE VÉTÉRAN - Possible à partir de 8 ans. Cette classe donne droit à l'attribution d'un « Meilleur Vétéran » de race, du jour...

PHOTOS : Afin de donner davantage de publicité aux expositions régionales d'élevage, les exposants acceptent que leurs chiens soient photographiés ou filmés pour figurer sur le site ou dans le bulletin du club : les exposants sont d'ailleurs invités à communiquer leurs photos amateurs (exemples de copyright).

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS

Le montant des engagements doit être réglé :

• Par chèque ou par virement bancaire à l'ordre du CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIE adressé par voie postale à CEDIA - RE Eurasiens, 8 rue de Wolfshelm - 67201 ECKBOLSHEIM en même temps que la feuille d'engagement.

• Par CB si l'engagement est fait par Internet.

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS

La clôture des engagements est fixée par les organisateurs. Tout engagement matériel effectué après la date fixée par les organisateurs (date de réception) sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10% pour frais de secrétariat.

REFUS OU EXCLUSIONS

1. Des engagements :

L'association organisatrice se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croit ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2. Des chiens à leur entrée ou en cours d'exposition :

a) ceux refusés par le Service Vétérinaire

b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés

Dans ces deux cas les engagements ne seront pas remboursés

c) Ceux non engagés par l'exposant dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.

d) Ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.

JUGEMENTS

Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur agès de secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et, si besoin est, d'un interprète (fonctions qui ne peuvent en aucun cas être tenues par un juge qualifié ou stagiaire, ou un expert-confirmateur de la race considérée). Un juge délaissant peut être remplacé par tout autre juge qualifié ou stagiaire pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens y compris les confirmations. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs ne seront pas jugés. Les chiens absents au moment du jugement ne seront pas classés, mais le juge a la faculté de les examiner, de leur attribuer un qualificatif officiel sans les classer. Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall.

QUALIFICATIFS

Les juges attribueront, selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

EXCELLENT - ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, donnant une impression d'ensemble harmonieux et présentant un tempérament équilibré, ayant une allure brillante. La supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permet de l'ignorer quelques petites imperfections mais il possèdera les caractéristiques typiques de son sexe.

TRES BON - ne sera attribué qu'à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions et en condition correcte. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

BON - doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhibitoires.

SUFFISANT - est attribué à un chien suffisamment typé, sans qualités notables ou pas en condition optimale.

DISQUALIFIÉ - Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non conforme » pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se verront octroyer le qualificatif suivant :

NE PEUT ÊTRE JUGÉ - ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules. Sont également concernés les chiens chez lesquels le juge détecte des traces d'opérations ou de traitements destinés à le tromper. Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (pauvreté, oreille, queue).

La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge. Dans chaque classe, sauf les classes Baby et Puppy, les quatre meilleurs chiens seront classés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement. Le 1^{er} prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif TRES BON (les chiens qualifiés BON ou ASSEZ BON ne pourront prétendre à un classement).

En cas de demande de remboursement, une pénalité de 10% sera appliquée sur le montant des engagements. Aucune demande de remboursement ne sera acceptée.

REMOUBOURSEMENT

Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution du montant équivalent à trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation. Cette caution restera acquise à la société organisatrice si, après examen des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement par les instances compétentes.

SANCTIONS

Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

• Ceux qui auront fait une fausse déclaration.

• Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci.

• Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges, des membres de la société organisatrice ou des vétérinaires de service.

• Ceux qui auront introduit un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre. Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement Intérieur de la Société Centrale Canine.

CONFIRMATION

La prise en compte de toute demande exigera que le dépôt des documents liés à la confirmation soit fait auprès du secrétariat de ring avant l'examen du chien. Les juges devront refuser toute confirmation dont le formulaire de demande n'aurait pas été correctement rempli et signé par le propriétaire et accompagné du titre de naissance ainsi que de la carte d'identification du chien à confirmer. En cas de doute la carte d'identification fait foi.

AVIS AUX EXPOSANTS RESIDANT A L'ÉTRANGER

L'entrée en France des chiens étrangers est subordonnée au respect des Règlements nationaux en vigueur à la date de l'exposition.

CONFIRMATION - Age minimal : 12 mois

Documents à remettre obligatoirement au juge lors de la confirmation :
Le formulaire de la SCC correctement rempli et signé par le propriétaire, accompagné du Certificat de Naissance et de la Carte d'Identification du chien à confirmer.
Il est rappelé que seul un juge français peut assurer la confirmation.

2/3

RENSEIGNEMENT : Patricia MARTINEAU : 06 26 86 88 25 - legendesderetz@gmail.com

ENGAGEMENTS SUR WWW.CEDIA.FR



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



DIRECTIVES D'ÉLEVAGE

Dans le cadre de sa mission de protection de l'EURASIER, le Comité du CFE a estimé nécessaire de préciser les **conditions d'élevage qui doivent être obligatoirement suivies par tout éleveur**, et pas seulement les éleveurs membres du CFE et/ou titulaires d'un affixe.

Ces directives d'élevage ne concernent pas les méthodes de sélection par les lignées mais ont été élaborées en vue de la **protection de la santé des reproducteurs et de leur progéniture**.

Elles tiennent compte de la spécificité biologique de notre race (apparition des premières chaleurs, fréquence des chaleurs, prolificité, etc.), et vous remarquerez qu'elles ne sont vraiment pas trop restrictives. Elles constituent aussi **l'éthique de l'élevage que nous nous devons tous de suivre par respect pour nos Eurasiers** et rappellent l'engagement moral que nous prenons tous en faisant naître des chiots dont, il ne faut pas l'oublier, nous sommes pleinement responsables.

Le respect de ces directives est impératif pour pouvoir figurer sur la liste des éleveurs du CFE, ainsi que dans les annonces de portées.

1. L'éleveur, qu'il soit occasionnel (particulier produisant une seule portée) ou non, ainsi que les propriétaires d'étalons, s'engagent à ne **produire que des chiens INSCRITS AU L.O.F.**, donc issus de parents dûment confirmés avant la saillie.

2. Les éleveurs, qu'ils soient occasionnels ou non, doivent être titulaires du **certificat de capacité** pour l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèce domestique (Code Rural, article L.214-6, L.215- 9 & 10). Les éleveurs produisant plus d'une portée dans l'année doivent être titulaires d'un numéro de siret et posséder des locaux en règle.

3. **Une femelle ne doit pas être saillie avant l'âge de 15 mois et pas après 3 ans révolus pour une première portée. Une chienne ne doit plus avoir de portée après son 9ème anniversaire. Dans sa vie, une chienne ne doit pas avoir plus de 6 portées. L'intervalle minimum pour les chiennes, entre deux portées, devra être de douze mois environ.**

4. Un étalon ne peut reproduire avant l'âge de **12 mois** (âge minimum pour le dépistage de la dysplasie de la hanche).

5. Les éleveurs ainsi que les propriétaires d'étalons s'engagent à se conformer aux directives données par le CFE, et à lui **déclarer les problèmes d'origine présumée héréditaire** décelés chez leurs reproducteurs ; dans le cas d'une maladie héréditaire à transmission présumée Mendélienne, ils s'engagent à enlever de la reproduction les reproducteurs en cause. Toutefois, si un test génétique existe pour le dépistage de ces maladies, un porteur sain hétérozygote pourra reproduire avec un animal sain homozygote (indemne). **Il est demandé aux éleveurs et propriétaires d'étalons de faire connaître tout problème de santé rencontré sur les chiots pour établir une base de données et des statistiques (ces informations ne seront pas divulguées).**

6. Il est demandé aux éleveurs, qu'ils soient occasionnels ou non, et aux propriétaires d'étalons, de faire **radiographier leurs reproducteurs** en vue du dépistage de la dysplasie de la hanche. Un chien dysplasie B ne pourra reproduire qu'avec un chien dysplasie A ou B. Il est déconseillé de faire reproduire un chien de stade C, et en aucun cas il ne devra reproduire avec un chien dysplasie autre que A. **Au-delà du stade C, la reproduction est interdite.**

7. De la même manière, les éleveurs et les propriétaires d'étalons devront faire dépister leurs chiens pour la **luxation de la rotule**. Un chien stade 1 ou 2 ne devra reproduire qu'avec un stade 0.

8. Il est également demandé que les chiens soient testés pour le **DANDY WALKER** avant la mise à la reproduction. Les chiens atteints ne doivent pas reproduire, et les porteurs sains ne pourront être mariés qu'avec des sujets sains homozygotes. Il est déconseillé de faire reproduire les porteurs sains nés à partir du 01/01/2020.

9. **Ne devra pas reproduire également tout chien ayant subi une opération pour des problèmes d'origine présumée héréditaire** (hanches, rotules, yeux) ou sous traitement à vie pour une maladie présumée héréditaire.

10. Les éleveurs acceptent de se soumettre à **tout contrôle de leur élevage** effectué par une personne mandatée par le Comité du CFE, la S. C. C., la D.D.P.P ou les Services de la Répression des Fraudes.

11. L'éleveur devra présenter au moins une fois dans la vie du chien chacun de ses reproducteurs lors des **Expositions Nationales** ou **Régionale d'Élevage du C.F.E.**, de préférence avant qu'il reproduise et dans une classe pour adulte(intermédiaire, ouverte ou champion).

12. Lors de la vente d'un chien, **l'éleveur doit fournir à l'acheteur :**

- un certificat de vente,
- le carnet de vaccination du chien, les rappels de vaccination nécessaires ayant été faits dans le cas où le chien est vendu après l'âge de trois mois,
- la carte d'identification par puce électronique,
- le certificat de naissance ou, s'il ne l'a pas encore, le numéro du dossier d'inscription de la portée à la S. C.C.,
- des conseils écrits se rapportant à l'élevage, l'éducation et l'alimentation du chiot.

13. L'éleveur est moralement responsable des chiots qu'il a fait naître jusqu'à leur mort naturelle.

14. Lors de la vente des chiots, il doit **s'enquérir du motif d'achat et éventuellement refuser la vente** si le caractère spécifique de la race ne correspond manifestement pas aux motivations de l'acquéreur ou à son mode de vie.

15. L'éleveur doit assurer le « **service après-vente** » de ses chiots en prodiguant tous les conseils nécessaires, même après que les chiots auront quitté son élevage.

16. Si le propriétaire ne peut garder son chien, pour une raison valable, il mettra tout en œuvre pour **les replacer au mieux**, aux frais du propriétaire.

17. Les éleveurs s'engagent à ne pas céder leurs produits à des revendeurs, ni à vendre en salon du chiot.

18. L'éleveur, lors de la vente de ses chiots, parlera à l'acquéreur de **l'existence du CFE**, et éventuellement lui remettra une demande d'adhésion comportant sa signature de parrainage.

19. L'éleveur doit inciter les propriétaires des chiens issus de son élevage à **les faire confirmer**, éventuellement en envoyant une lettre à l'âge de la confirmation, mentionnant les dates d'expositions canines dans la région concernée.

20. Les éleveurs doivent assurer à leurs chiens **en fin de carrière reproductrice des conditions de vie décentes**. En aucun cas, leur euthanasie pour convenance personnelle n'est acceptable.

Ces directives d'élevage correspondent à l'éthique du Club.

N.B. - Les Directives d'Élevage sont révisables à tout instant sur décision du Comité.

TRADUCTION: Dr. J.-M. Paschoud et Prof. Raymond Triquet.
Version originale (DE). Révision : Iris Borianne et Prof. R. Triquet.

ORIGINE: Allemagne.

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD OFFICIEL EN VIGUEUR: 04/09/2019.

UTILISATION: Chien de compagnie.

CLASSIFICATION FCI:

- Groupe 5 : Chiens de type Spitz et de type primitif.
- Section 5 : Spitz asiatiques et races apparentées.
- Sans épreuve de travail.

BREF APERCU HISTORIQUE : Par le croisement d'un Chow-Chow avec un Spitz loup fut créée en 1960 une nouvelle race canine du nom de « Wolf-Chow » (Chow-Loup). Après des croisements avec des Samojèdes, la race fut reconnue par la FCI sous le nom de « Eurasier ». **Le fondateur de la race est Julius Wipfel.**



ASPECT GÉNÉRAL: Chien de type Spitz, de taille moyenne aux proportions harmonieuses et aux oreilles dressées qui présente plusieurs variétés de couleur ; la longueur du poil est telle qu'elle permet d'apprécier les proportions du corps ; l'ossature est moyennement lourde.

PROPORTIONS IMPORTANTES: La longueur du corps est légèrement supérieure à la hauteur au garrot. La longueur du museau et celle du crâne sont approximativement identiques.

COMPORTEMENT / CARACTÈRE: Fier, calme, bien équilibré avec seuil de réaction élevé ; vigilant et attentif sans être bruyant ; d'un attachement très marqué envers la famille de ses maîtres. **Vis-à-vis des étrangers, reste calme sans les importuner.**

Pour atteindre le plein essor de ces qualités l'Eurasier a besoin d'un contact humain étroit et ininterrompu dans le cadre familial et doit jouir d'une éducation pleine de compréhension, mais rigoureuse et suivie.

TÊTE: Crâne harmonieux, pas trop large ni trop étroit ; vu de dessus et de profil en forme de coin ; les axes longitudinaux du crâne et du chanfrein sont parallèles.

REGION CRANIENNE :

Crâne : Région frontale plate avec sillon médian bien perceptible. Protubérance occipitale bien marquée.

Stop : Peu marqué.

REGION FACIALE :

Truffe : De grandeur moyenne, de couleur noire.

Museau : Harmonieux, ni trop lourd ni trop pointu ; va en s'amenuisant vers la truffe ; chanfrein droit de même que les branches de la mandibule.

Lèvres : Bord des lèvres bien tendu, de couleur noire.

Mâchoires/dents : Mâchoires fortes, arcade mandibulaire large. Denture robuste et complète (42 dents selon la formule dentaire) ; articulé en ciseaux (les incisives supérieures recouvrent en un contact étroit la face antérieure des incisives inférieures) ou en pince (les incisives sont en contact par leur bord libre) ; prémolaires et molaires bien alignées sans interruption ni manque ; toutes les dents sont implantées à l'équerre dans les mâchoires.

Joues : Peu marquées.

YEUX: Foncés, de grandeur moyenne, ni trop enfoncés ni trop saillants ; ouverture palpébrale légèrement oblique ; les paupières épousent rigoureusement la forme du globe oculaire ; leur bord est pigmenté de noir.

OREILLES: Séparées l'une de l'autre d'environ une largeur d'oreille mesurée à son attache ; de grandeur moyenne et de forme triangulaire ; dressées, les sommets légèrement arrondis ; les 4 sommets des deux oreilles et le centre du stop forment un triangle presque équilatéral.

COU: De longueur moyenne, en harmonie avec l'ensemble, bien musclé ; peau de la gorge bien appliquée et tendue. Raccordement bien équilibré de la tête au corps.

CORPS:

Vue d'ensemble : Tronc solide, pas trop court.

Garrot : Bien marqué.

Dos : Ferme et rectiligne ; très bien musclé.

Rein : De bonne longueur et largeur, très bien musclé.

Croupe : **Presque horizontale**, large et solide.

Poitrine : Elle descend jusqu'au niveau des coudes ; côtes arrondies de forme ovale ; poitrail bien développé, sans, cependant, être trop marqué ; sternum long, se prolongeant loin vers l'arrière.

Ligne du dessous et ventre : **Légèrement relevée dans la région du ventre, les flancs sont légèrement rentrés.**

QUEUE: **Attachée haut, ronde et ferme, de bonne épaisseur et allant en s'amenuisant vers son extrémité; touffue, elle est portée soit rabattue en avant sur le dos, soit très légèrement recourbée de côté ou enroulée; si elle pend, elle atteint le jarret.**

MEMBRES :

MEMBRES ANTERIEURS :

Vue d'ensemble : Vue de face d'aplomb et parallèles ; de profil, les angles sont **bien** angulés ; le bras et l'avant-bras sont presque de même longueur.

Épaule : Bien musclée ; les omoplates sont légèrement obliques.

Bras : De longueur moyenne et bien musclé.

Coude : Bien au corps.

Avant-bras : De longueur moyenne, bien musclé.

Métacarpe : De longueur moyenne ; **solide** ; vu de face absolument d'aplomb ; vu de profil légèrement incliné vers l'avant.

Pieds antérieurs : Ovals ; doigts bien serrés, modérément cambrés ; ongles solides, de couleur foncée ; coussinets résistants, bien épais, de couleur noire ; poil abondant entre les coussinets digités.

MEMBRES POSTERIEURS :

Vue d'ensemble : Vue de derrière d'aplomb et parallèles ; de profil, les angles sont **bien** angulés ; la cuisse et la jambe sont presque de même longueur.

Bassin : En position légèrement oblique.

Cuisse : De longueur moyenne et fortement musclée.

Grasset (genou) : Ferme, angle pas trop ouvert.

Jambe : De longueur moyenne, bien musclée.

Jarret : Pas trop descendu, ferme, ni clos ni ouvert, **stable, pas trop en avant.**

Métatarse : Large et de bonne longueur ; d'aplomb vu de profil.

Pieds postérieurs : Ovals ; doigts bien serrés, modérément cambrés ; ongles solides, de couleur foncée ; coussinets résistants, bien épais ; poil abondant entre les coussinets digités.

ALLURES: **Couvrant bien le terrain, avec une bonne poussée des postérieurs et une bonne extension des antérieurs. Le dessus, en action, est solide et bien équilibré. Antérieurs et postérieurs se portent droit devant. Quand la vitesse augmente, les membres se rapprochent. Allure préférée : le trot.**

PEAU: Bien appliquée, pigmentée.

ROBE:

Qualité du poil : Sur tout le corps sous-poil dense et **poil de couverture** mi-long, raide et couché sans être serré ; poil court sur le museau, la face, les oreilles et les faces antérieures des membres ; la queue, la face postérieure des antérieurs (franges) et des postérieurs (culotte) offrent un **poil de couverture plus long** ; sur l'encolure, le poil n'est qu'un peu plus long que sur le corps, sans former de crinière.

Couleur du poil : Toutes les couleurs et toutes les combinaisons de couleurs sont admises excepté le blanc pur et la robe pie.

TAILLE ET POIDS :

Hauteur au garrot : Mâles 52-60 cm,

Femelles 48-56 cm.

Poids : Mâles **22-30** kg,

Femelles 18-26 kg.

L'équilibre des proportions est déterminant ; cependant les valeurs moyennes de taille et de poids suivantes sont idéales et recherchées :

Hauteur au garrot : Mâles 56 cm,
Femelles 52 cm.

Poids : Mâles 26 kg,
Femelles 22 kg.

DEFAUTS: Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité et de ses conséquences sur la santé et le bien-être du chien.

DEFAUT GRAVES:

- Forte dépigmentation.
- Stop très marqué et (ou) crâne fortement en bombé.
- Angulation droite aux postérieurs.
- Carpe fortement fléchi.
- Dos affaissé ou carpé.
- Manque de trois ou quatre P2.
- Manque d'une ou plusieurs P1 de même que le manque simultané de deux P2 ou davantage.
- Queue visiblement ouverte, non couchée.
- Queue courte.
- Caractères liés au sexe insuffisamment prononcés.

DEFAUTS ENTRAINANT L'EXCLUSION:

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.
- Absence d'une ou de plusieurs incisives ou canines.
- Absence d'une ou de plusieurs prémolaires 3 ou 4.
- Absence d'une ou de plusieurs molaires 1 ou 2.
- Anomalies de l'articulé.
- Entropion, ectropion ; yeux trop enfoncés, trop petits.
- Oreilles semi-dressées, oreilles tombantes.
- Queue cassée.
- Chevauchement des articulations tarsiennes. Articulation du jarret instable : mouvement anormal du chien debout vers l'avant ou vers le côté.
- Robe pie.
- Blanc pur.

N.B. :

- Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum.
- Seuls les chiens sains et capables d'accomplir les fonctions pour lesquelles ils ont été sélectionnés, et dont la morphologie est typique de la race, peuvent être utilisés pour la reproduction.

Les dernières modifications sont en caractères gras.



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



POINTS DE NON-CONFIRMATION

Adoptés par la SCC le 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n° 291 du 17/02/2020

Préambule : Les points de non-confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.

Si le Club de race considère que certains défauts entraînant l'exclusion du standard ne sont pas à prendre en compte prioritairement au moment de la confirmation, ceux-ci n'apparaîtront pas dans la liste des points de non-confirmation. Toutefois, le seul document qui fait foi pour le juge canin est bien le standard en vigueur.

TYPE GÉNÉRAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).
- Taille différente des valeurs suivantes :
 - Mâles : 52 – 60 cm (tolérance de +/- 1 cm)
 - Femelles : 48 – 56 cm (tolérance de +/- 1 cm)

POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

- Oreilles semi-dressées, oreilles tombantes.
- Queue cassée.
- Yeux trop enfoncés, trop petits.
- Chevauchement des articulations tarsiennes. Articulation du jarret instable : mouvement anormal du chien debout vers l'avant ou vers le côté.

ROBE :

- Blanc pur.
- Robe pie.

ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Entropion, ectropion.
- Absence d'une ou de plusieurs incisives ou canines.
- Absence d'une ou de plusieurs prémolaires 3 ou 4.
- Absence d'une ou de plusieurs molaires 1 ou 2.
- Anomalie de l'articulé.

CARACTÈRE :

- Chien agressif ou peureux.
 - Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.
-



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



DEMANDE D'ADHÉSION

☐ **Nouvelle adhésion**

☐ **Renouvellement**

Nom du parrain :

Numéro d'adhérent :

Je soussigné(e) :

NOM Prénom :

Adresse :

Code postal / Ville :

Mail :

demande mon adhésion au club Français de l'Eurasier en qualité de :

- Membre actif : cotisation annuelle : 36€
- Couple : cotisation annuelle : 42€ Nom du conjoint
- Membre bienfaiteur : cotisation annuelle : 60€

Date et Signature :

Merci d'établir votre chèque à l'ordre de : **Club Français de l'Eurasier**
et de l'adresser à :

Elodie Nougier - 17 Rue du Moulin - 38420 Domène

Adhésion en ligne possible : <https://my.weezevent.com/adhesion-club-francais-de-leurasier>



Club Français de l'Eurasier – Marine Canonne- 320 impasse des Baraques – Rubaud -73800 Coise St Jean Pied Gauthier



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



GRILLE DE COTATION

Cotation 1	Cotation 2	Cotation 3	Cotation 4	Cotation 5	Cotation 6
Sujet confirmé	Sujet confirmé	Sujet confirmé	Sujet confirmé	Sujet confirmé	Sujet confirmé
	<u>Reconnu</u>	<u>Sélectionné</u>	<u>Recommandé</u>	<u>Elite A</u>	<u>Elite B</u>
	+ 1 Excellent	+ 1 Excellent	+ 3 Excellents	Sujet coté 1 au moins ayant produit en 1 ^{ère} génération :	Sujet coté 4 ayant produit en 1 ^{ère} génération :
	en exposition : en classe jeune intermédiaire, ouverte ou champion	en Spéciale ou Régionale ou Nationale d'élevage ou lors du championnat de la SCC : en classe intermédiaire, ouverte ou champion	en Spéciale ou Régionale ou Nationale d'élevage ou lors du championnat de la SCC : en classe intermédiaire, ouverte ou champion ; dont un en championnat ou en Nationale ; sous 3 juges différents.	Mâle : 3 descendants cotés 4 points avec 2 lices minimum	Mâle : 3 descendants cotés 4 points avec 2 lices minimum
	+ Dysplasie de la hanche A, B ou C	+ Dysplasie de la hanche A ou B	+ Dysplasie de la hanche A ou B	+ Dysplasie de la hanche A ou B	+ Dysplasie de la hanche A ou B
	+ TAN	+ TAN	+ TAN	+ TAN	+ TAN
	+ ADN	+ ADN	+ ADN	+ ADN	+ ADN
		+ Pedigree complet	+ Pedigree complet	+ compatibilité génétique avec ses descendants	+ compatibilité génétique avec ses descendants
			+ Indemne DWLM pour les chiens nés après le 01.01.2020	+ Pedigree complet	+ Pedigree complet
			+ Indemne de goniodysplasie	+ Indemne DWLM pour les chiens nés après le 01.01.2020	+ Indemne DWLM pour les chiens nés après le 01.01.2020
				+ Indemne de goniodysplasie	+ Indemne de Goniodysplasie

Statistiques des chiens inscrits

5e GROUPE

EURASIER.....	53
BABY MALES.....	De 1 à 3..... 3
PUPPY MALES.....	De 4 à 4..... 1
JEUNE MALES.....	De 5 à 7..... 3
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 8 à 10..... 3
OUVERTE MALES.....	De 11 à 14..... 4
VETERAN MALES.....	De 15 à 19..... 5
BABY FEMELLES.....	De 20 à 23..... 4
PUPPY FEMELLES.....	De 24 à 26..... 3
JEUNE FEMELLES.....	De 27 à 32..... 6
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 33 à 38..... 6
OUVERTE FEMELLES.....	De 39 à 48..... 10
VETERAN FEMELLES.....	De 49 à 51..... 3
NE CONCOURANT PAS FEMELLES.....	De 52 à 53..... 2

Soit 53 chiens inscrits pour 13 races dans le 5e Groupe

**Soit 53 chiens inscrits pour 13 classes à l'exposition de R.E. Eurasier -
Thouarce (49)**

JURY

Mme ABADIE Blandine (51)

EURASIER

CLASSE BABY Mâles : 3	CLASSE PUPPY Mâles : 1
CLASSE JEUNE Mâles : 3	CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 3
CLASSE OUVERTE Mâles : 4	CLASSE VETERAN Mâles : 5
CLASSE BABY Femelles : 4	CLASSE PUPPY Femelles : 3
CLASSE JEUNE Femelles : 6	CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 6
CLASSE OUVERTE Femelles : 10	CLASSE VETERAN Femelles : 3

EURASIER

CLASSE BABY MALES - JUGE Mme ABADIE Blandine

- 3e TRES PROMETTEUR **1** **ARAKYS DES LEGENDES DE RETZ**
LOF : EN COURS Tat : 250268781774114 né le 06/05/2025 (DES LEGENDES DE RETZ X MALAKY DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mlle MARTINEAU Patricia Prop. Mme MARTINEAU Patricia
- 1er TRES PROMETTEUR **2** **ARCAN DES LEGENDES DE RETZ**
LOF : ? Tat : 250268781774206 né le 12/04/2025 (JAFAR DES LEGENDES DE RETZ X PAISAN DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. Mme FENIOU Clémence
- 2e TRES PROMETTEUR **3** **ASTRAL DES LEGENDES DE RETZ**
LOF : ? Tat : 250268781774208 né le 12/04/2025 (JAFAR DES LEGENDES DE RETZ X PAISAN DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mlle MARTINEAU Patricia Prop. Mlle GUENINCHAULT Aurore

CLASSE PUPPY MALES - JUGE Mme ABADIE Blandine

- TRES PROMETTEUR **4** **AYKO DU TRESOR DE DIVALINE**
LOF : 024522 Tat : 250268781594992 né le 08/01/2025 (AMENTINO'S ZIGGY X ULKA PIXMEN DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme WINISDOERFFER Aline Prop. M. LANGUET Sébastien

CLASSE JEUNE MALES - JUGE Mme ABADIE Blandine

- 3e TRES BON **5** **VEGAS RESCCELO DES LEGENDES DE RETZ**
LOF : 024879 Tat : 250268781499379 né le 13/10/2024 (UCCELO OLIRIO DES LEGENDES DE RETZ X RESCUE JOUBA DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. Mlle FREMY Lisa
- 2e EXCELLENT **6** **VELCRO NOVEL DES LEGENDES DE RETZ**
LOF : 024616 Tat : 250268781499440 né le 18/09/2024 (FOXFIRE MAGIC MARVEL X NOVA FLIRTIK DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. M. JEGOU Jean-Philippe
- 1er EXCELLENT **7** **VULKAN NANGGY DES LEGENDES DE RETZ**
LOF : 024963 Tat : 250268781499420 né le 13/11/2024 (AMENTINO'S ZIGGY X NANOI-FREELAOS DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. M. PINARD Mériade

CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE Mme ABADIE Blandine

- 1er EXCELLENT **8** **UNAI IKSKY LES TRESORS D'HUMAKA**
LOF : 022153/02386 Tat : 250269610907235 né le 26/11/2023 (IKSMEN SPINDINCIO AKYS X SUKKY MAIOBA DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme VEILLON Magali Prop. Mme VEILLON Magali
- Meilleur de Race **9** **UTOO IKSKY LES TRESORS D'HUMAKA**
LOF : 022146 Tat : 250269610907231 né le 26/11/2023 (IKSMEN SPINDINCIO AKYS X SUKKY MAIOBA DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme VEILLON Magali Prop. M. COLOMBEL Patrick
- ABSENT **10** **VEMUND VALKO JOGGIE DES MURMURES DE SIGRUNE**
LOF : 022649/02378 Tat : 250268781162238 né le 12/03/2024 (JOKAI VELCRO DES LEGENDES DE RETZ X SIGGIE DES JOLIES FEES) Prod. Mme COURCELLE Marine Prop. Mlle HUGAIN Annaëlle
- EXCELLENT

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE Mme ABADIE Blandine

- 1er EXCELLENT **11** **REIKO DES DIAMANTS DE L'OCEAN**
LOF : 013739/01889 Tat : 250269608554432 né le 07/02/2020 (LAIMIS CELTIK X MAIKA) Prod. Mlle KERDRAON Gwenaëlle Prop. Mlle KERDRAON Gwenaëlle

BON	12	<u>SANLOVE PAIOBA DES LEGENDES DE RETZ</u>	LOF : 017932/02310 Tat : 250268780102180 né le 10/11/2021 (NASHOBA GUITIK DES LEGENDES DE RETZ X PAISAN NOVATOLL DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. Mlle POLONI Sandrine
3e EXCELLENT	13	<u>UKAZE NOOSHOBAS DES LEGENDES DE RETZ</u>	LOF : 021771/02348 Tat : 250268780850218 né le 10/07/2023 (NASHOBA GUITIK DES LEGENDES DE RETZ X NOOKIE DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. Mme MARTINEAU Patricia
2e EXCELLENT	14	<u>UR RAKKA DU DOMAINE D'ALVHEIM</u>	LOF : 020208/02222 Tat : 250269610561410 né le 08/02/2023 (O'NEELS X SANKA DES CRINIERES DE FEU) Prod. Mme LAMBERT-DUREUIL Caroline Prop. Mme PRIEUR DE LA COMBLE Aurore
CLASSE VETERAN MALES - JUGE Mme ABADIE Blandine			
3e EXCELLENT	15	<u>IXESS DES LEGENDES DE RETZ</u>	LOF : 007841/01443 Tat : 250268731111936 né le 27/11/2013 ((CH) CYLAOS VON VALILBERG X GANDJHA YELCOMO DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mlle MARTINEAU Patricia Prop. Mlle GAULTIER Laure
1er EXCELLENT	16	<u>JAROD VELCRO DES LEGENDES DE RETZ</u>	LOF : 008188/01426 Tat : 250268712249280 né le 04/10/2014 (VELCRO ELTON DES LEGENDES DE RETZ X GANDJHA YELCOMO DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mlle MARTINEAU Patricia Prop. Mme LE GOFF Mélissa
4e EXCELLENT	17	<u>JULIUS AUSTRIA DES LEGENDES DE RETZ</u>	LOF : 008138 Tat : 250268731218801 né le 13/09/2014 (AVITO VON ARRASINO-AUSTRIA X DELHYS YELCRO DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mlle MARTINEAU Patricia Prop. Mme THOMAS Amélie
ABSENT	18	<u>MAORI DU ROYAUME DES ETANGS</u>	LOF : 009497/01560 Tat : 250268712437075 né le 30/06/2016 ((CH) LEIIONSPITZ SMASH-HIT SHADOW X JUST PIX ALINA) Prod. M. LE CUDENEC Jérémy Prop. Mme MARTINEAU Patricia
2e EXCELLENT	19	<u>NURUK FINTIK DES LEGENDES DE RETZ</u>	LOF : 010476 Tat : 250268501264521 né le 12/04/2017 (LAIMIS CELTIK X FITNESS SHITAZ DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. Mme HENAFF Rozenn
CLASSE BABY FEMELLES - JUGE Mme ABADIE Blandine			
4e TRES PROMETTEUR	20	<u>ABBY DU DOMAINE DES JOYAUX</u>	LOF : 025028 Tat : 250269611514375 née le 13/03/2025 (SHIRO BLUE DE LA VALLEE DU PETIT PRE X SAPHIR DES JARDINS DE VERONE) Prod. Mme SERRE Charlene Prop. Mme SERRE Charlene
1er TRES PROMETTEUR Meilleur Baby	21	<u>AKIMI DES LEGENDES DE RETZ</u>	LOF : EN COURS Tat : 250268781774117 née le 06/05/2025 (SARGAS DES LEGENDES DE RETZ X MALAKY DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mlle MARTINEAU Patricia Prop. Mme MARTINEAU Patricia
3e TRES PROMETTEUR	22	<u>AMY JOLIE DES LEGENDES DE RETZ</u>	LOF : ? Tat : 250268781774134 née le 12/04/2025 (JAFAR DES LEGENDES DE RETZ X PAISAN DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. Mme ROUAULT Stéphanie
2e TRES PROMETTEUR	23	<u>ANDAYA DES LEGENDES DE RETZ</u>	LOF : EN COURS Tat : 250268781774125 née le 06/05/2025 (DES LEGENDES DE RETZ X MALAKY DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mlle MARTINEAU Patricia Prop. Mme MARTINEAU Patricia

CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE Mme ABADIE Blandine

- 1er TRES PROMETTEUR **24** **ASIA DU TRESOR DE DIVALINE**
 LOF : 024521 Tat : 250268781595003 née le 08/01/2025 (AMENTINO'S ZIGGY X ULKA PIXMEN DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme WINISDOERFFER Aline Prop. Mlle WINISDOERFFER Aline
- 2e TRES PROMETTEUR **25** **AVA RICKMEN DES LEGENDES DE RETZ**
 LOF : 025461 Tat : 250268781579534 née le 22/02/2025 (IKSMEN SPINDINCICIOS AKYS X RICKLESS MAITARIO DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mlle MARTINEAU Patricia Prop. Mme AGEORGES Anais
- ABSENT **26** **VIVA RYBELO DES LEGENDES DE RETZ**
 LOF : 025325 Tat : 250268781579462 née le 22/12/2024 (UCCELO OLIRIO DES LEGENDES DE RETZ X RYBANE JAOPA DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. M. HURTAUD Claude

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE Mme ABADIE Blandine

- EXCELLENT **27** **CERASI THE GREAT DYNASTY**
 CKC : MS4345374 Tat : 956000014722699 née le 14/09/2024 (GRAF DEXTER VON DER WINDHEIMER INSEL X (CH) CERASI ASTRONOMIA NOVA CGN) Prod. Mme ARMSTRONG Marissa Prop. Mlle KERDRAON Gwenaëlle
- 4e EXCELLENT **28** **VEGGY OOMGAS DES LEGENDES DE RETZ**
 LOF : 024955 Tat : 250268781499215 née le 18/11/2024 (SARGAS MAIOBA DES LEGENDES DE RETZ X OOMY FILITO DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. Mme COSSET Claire
- 1er EXCELLENT **29** **VELYA PAIVEL DES LEGENDES DE RETZ**
 LOF : 024139 Tat : 250268781335705 née le 13/07/2024 (FOXFIRE MAGIC MARVEL X PAISAN NOVATOLL DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. Mme MARTINEAU Patricia
- 3e EXCELLENT **30** **VERY BONNY DES LEGENDES DE RETZ**
 LOF : 024952 Tat : 250268781579611 née le 18/11/2024 (SARGAS MAIOBA DES LEGENDES DE RETZ X OOMY FILITO DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. Mme POIRON Linda
- EXCELLENT **31** **VICHY DE PRANA DES LOUPS**
 LOF : 024564 Tat : 250269591404147 née le 02/11/2024 (UNAFORTUNAS NORTHERN LIGHT X ALBIONSPITZ AURORA) Prod. Mme CANONNE Marine Prop. Mme MARTINEAU Patricia
- 2e EXCELLENT **32** **VINKA SHAMELLO DES LEGENDES DE RETZ**
 LOF : 023441/03250 Tat : 250268781254285 née le 29/04/2024 (UCCELO OLIRIO DES LEGENDES DE RETZ X SHAMALLOW LIWAOS DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. Mme VEILLON Magali

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE Mme ABADIE Blandine

- 1er EXCELLENT **33** **UDJINE JOURGAS DES LEGENDES DE RETZ**
 LOF : 021789/03222 Tat : 250268781005051 née le 10/10/2023 (SARGAS MAIOBA DES LEGENDES DE RETZ X EVERENDEAVOR JOURNEY) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. Mme MARTINEAU Patricia
- Meilleur de sexe Opposé
 EXCELLENT **34** **UKKELELE OTTARGAS DES LEGENDES DE RETZ**
 LOF : 021783/03226 Tat : 250268780850238 née le 23/09/2023 (SARGAS MAIOBA DES LEGENDES DE RETZ X NAKU'S OTTAWA LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. Mme MARTINEAU Patricia
- 4e EXCELLENT **35** **USSYA MALORI DES LEGENDES DE RETZ**
 LOF : 022357 Tat : 250268781005043 née le 13/10/2023 (MAORI DU ROYAUME DES ETANGS X MALAKY DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. Mme DINAUD Ivana

EXCELLENT 36 VAIANA PIXIGGY DES LEGENDES DE RETZ

LOF : 023423/03233 Tat : 250268781254109 née le 01/05/2024 (AMENTINO'S ZIGGY X PIXELLE MALASHOBA DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. Mlle WINISDOERFFER Aline

3e EXCELLENT 37 VALKA Q'IRIM DES DELICES DE BELTAINE

LOF : 022289/03239 Tat : 250268781139769 née le 12/01/2024 (LEIIONSPITZ JUST QUINCY X RIMFAXE MALGYA DES DELICES DE BELTAINE) Prod. Mme PINAULT Laetitia Prop. Mlle PERRIGOUAS Ivana

2e EXCELLENT 38 VOLVA FREYA JOGGIE DES MURMURES DE SIGRUNE

LOF : 022651/03171 Tat : 250268781162213 née le 12/03/2024 (JOKAI VELCRO DES LEGENDES DE RETZ X SIGGIE DES JOLIES FEES) Prod. Mme COURCELLE Marine Prop. Mme COURCELLE Marine

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE Mme ABADIE Blandine**3e EXCELLENT 39 JUNA GANTIK DES LEGENDES DE RETZ**

LOF : 008184 Tat : 250268712249270 née le 01/10/2014 ((CH) LAIMIS CELTIK X GANDHIE DU DOMAINE DE VULTESSE) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. Mme DINAUD Ivana

4e EXCELLENT 40 NAKU'S OTTAWA LEGENDES DE RETZ

CKC : FG762293 Tat : 956000006351596 née le 27/04/2018 (NAKU'S DJANGO X EVERENDEAVOR NAKU GLAMOUR GIRL) Prod. Mme KNIGHT Prop. Mme MARTINEAU Patricia

EXCELLENT 41 PAISAN NOVATOLL DES LEGENDES DE RETZ

LOF : 014043/02324 Tat : 250268743127260 née le 08/12/2019 (HATOLL GANDBLACK DES LEGENDES DE RETZ X NOVA FLIRTIK DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mlle MARTINEAU Patricia Prop. Mme MARTINEAU Patricia

EXCELLENT 42 RETHIE ARWEN HAMAOMA DES LEGENDES DE RETZ

LOF : 015089/02387 Tat : 250268743362638 née le 04/07/2020 (NASHOBA GUITIK DES LEGENDES DE RETZ X HAMAYA-AILICHIDO DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mlle MARTINEAU Patricia Prop. Mlle GAULTIER Laure

ABSENT 43 SIA NANOMAN DES LEGENDES DE RETZ

LOF : 016462/02684 Tat : 250268780002949 née le 07/07/2021 (IKSMEN SPINDINCIO AKYS X NANOI-FREELAOS DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. Mlle KERDRAON Gwenaëlle

1er EXCELLENT 44 SUKKY MAIOBA DES LEGENDES DE RETZ

LOF : 017179/02678 Tat : 250268780002894 née le 24/09/2021 (NASHOBA GUITIK DES LEGENDES DE RETZ X MAI LAN DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. Mme VEILLON Magali

ABSENT 45 TAALHYS MYSKONE DES LEGENDES DE RETZ

LOF : 018882/02972 Tat : 250268780271275 née le 13/04/2022 (RUSH-ONE JAOPA DES LEGENDES DE RETZ X MYSKAYA DU ROYAUME DES ETANGS) Prod. Mlle MARTINEAU Patricia Prop. Mme MARTINEAU Patricia

TRES BON 46 ULKA PIXMEN DES LEGENDES DE RETZ

LOF : 020819/02931 Tat : 250268780729010 née le 23/01/2023 (IKSMEN SPINDINCIO AKYS X PIXELLE MALASHOBA DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. Mlle WINISDOERFFER Aline

2e EXCELLENT 47 U'ME'US SHAMAROD DES LEGENDES DE RETZ

LOF : 020989/03110 Tat : 250268780728990 née le 26/02/2023 (JAROD VELCRO DES LEGENDES DE RETZ X SHAMALLOW LIWAOS DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. Mme LEBORGNE Sophie

3e EXCELLENT 48 UPSY JOURGAS DES LEGENDES DE RETZ

LOF : 021788/03155 Tat : 250268781005055 née le 10/10/2023 (SARGAS MAIOBA DES LEGENDES DE RETZ X EVERENDEAVOR JOURNEY) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. M. HASENFRATZ Vincent

CLASSE VETERAN FEMELLES - JUGE Mme ABADIE Blandine

- 2e EXCELLENT **49** JOLIE IDRIL CELEBRINDAL HAMATOLL DES LEGENDES DE RETZ
LOF : 008413/01556 Tat : 250268731279592 née le 17/12/2014 (HATOLL GANDBLACK DES LEGENDES DE RETZ X HAMAYA-AILICHIDO DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mlle MARTINEAU Patricia Prop. Mlle GAULTIER Laure
- 1er EXCELLENT **50** MAIKA
LOF : 009713/01877 Tat : 250269802658961 née le 06/08/2016 (DAJAK YELCRO DES LEGENDES DE RETZ X HERA) Prod. Mme BLATTMANN Valérie Prop. Mlle KERDRAON Gwenaëlle
- Meilleur Vétéran
- 4e EXCELLENT **51** MALAKY DES LEGENDES DE RETZ
LOF : 009639/01716 Tat : 250268731668641 née le 24/06/2016 (HATOLL GANDBLACK DES LEGENDES DE RETZ X DELHYS YELCRO DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mlle MARTINEAU Patricia Prop. Mme MARTINEAU Patricia

CLASSE NE CONCOURANT PAS FEMELLES - JUGE Mme ABADIE Blandine

- ABSENT **52** SIGGIE DES JOLIES FEES
LOF : 016775/02596 Tat : 250269608959315 née le 27/09/2021 (PRESLEY X PRALINE DES JOLIES FEES) Prod. Mme LECOMTE Alienor Prop. Mme COURCELLE Marine
- ABSENT **53** UMIYA DES DIAMANTS DE L'OCEAN
LOF : 021094/03202 Tat : 250269610838174 née le 05/07/2023 (REIKO DES DIAMANTS DE L'OCEAN X SIA NANOMAN DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mlle KERDRAON Gwenaëlle Prop. Mlle KERDRAON Gwenaëlle

Liste des exposants

R.E. Eurasier - Thouarce (49) samedi 06 septembre 2025

A

AGEORGES Anais 5, chemin de Portomeau 79210 PRIN DEYRANCON25

C

COLOMBEL Patrick ()9

COSSET Claire ()28

COURCELLE Marine ()38-52

D

DINAUD Ivana ()35-39

F

FENIOU Clémence ()2

FREMY Lisa ()5

G

GAULTIER Laure ()15-42-49

GUENINCHAULT Aurore ()3

H

HASENFRATZ Vincent ()48

HENAFF Rozenn ()19

HUGAIN Annaëlle ()10

HURTAUD Claude ()26

J

JEGOU Jean-Philippe 94, rue des Primevères 50400 GRANVILLE6

K

KERDRAON Gwenaëlle 13 b, chez Jourdain 17240 CHAMPAGNOLLES11-27-43-50-53

L

LANGUET Sébastien ()4

LE GOFF Mélissa Champ sur Layon Lieu-dit Le Clos du Breil 49380 BELLEVIGNE EN LAYON16

LEBORGNE Sophie 8, rue de l'Etang La Salle et Chapelle Aubry 49110 MONTREVAULT47

M

MARTINEAU Patricia Clos du Breil 1, chemin des Roches aux Chiens 49380 CHAMP SUR LAYON13-18-21-23-29-31-33-34-40-41-45-51

P

PERRIGOUAS Ivana ()37

PINARD Mériadec ()7

POIRON Linda ()30

POLONI Sandrine ()12

PRIEUR DE LA COMBLE Aurore ()14

R

ROUAULT Stéphanie La Bauche 44520 GRAND AUVERNE22

S

SERRE Charlène 23, le Domaine 35580 ST SENOUX	20
---	----

T

THOMAS Amélie ()	17
------------------	----

V

VEILLON Magali ()	8-32-44
-------------------	---------

W

WINISDOERFFER Aline ()	24-36-46
------------------------	----------